La Cour Suprême, gardienne de la séparation des pouvoirs ?

Par **LeCube**, le **08/12/2007** à **16:58**

Edit

Par **doui**, le **08/12/2007** à **18:17**

Salut,

En problématique tu as repris l'intitulé du sujet, c'est pas terrible, certes le sujet est déjà formulé sous la forme d'une question, mais ce n'est pas une raison... Faire I Oui elle est gardienne II mais y a des limites c'est pas un raisonnement suffisant (même si en substance c'est ça, il faut coller les concept correspondants)

Il faut que tu repartes de la définition des termes du sujet. Tu as 3 notions à analyser: "Cour suprême", "gardienne" et "séparation des pouvoirs" + une délimitation du sujet: "aux Etats-Unis".

La cour suprême et la séparation des pouvoirs, on voit à peu près ce que c'est (j'ai pas dit que c'était des notions simples, ni que fallait pas les définir). Ce qui pose "problème" ici (donc devrait être la base de ta problématique) c'est le mot "gardienne".

Qui dit gardien dit "attaque" ou "menace" contre la chose gardée ...

Ensuite ta 1ère partie est très confuse. Des titres qui n'évoquent pas grand chose, qui manquent de cohérence, voir se répètent. Développe un peu tes idées du I (donne des éléments des sous parties ou explicite tes titres) parce que là en l'état je ne comprends rien.

le II a l'air bien.

Par **jeeecy**, le **08/12/2007** à **18:24**

le plan principe limite est un plan classique, mais il doit être caché, c'est à dire que ca ne doit pas apparaître clairement dans les intitulés de tes parties

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés